

2025 2026



ÉDUCATEUR DE VIE SCOLAIRE EVS



PRÉSENTATION DE
LA FORMATION



CONTACTS IFEAP



MODALITÉS



CHOIX
PÉDAGOGIQUES



ÉVALUATION



S'INSCRIRE



PARCOURS
CQP EVS



CHIFFRES



ILS EN PARLENT
(MIEUX QUE NOUS)

PRÉSENTATION

Depuis 2013, l'interbranche* développe une politique de certification des métiers de la vie scolaire afin de conforter et de valoriser la fonction de coordinateur de vie scolaire au sein des établissements.

Institut reconnu par l'Enseignement Catholique, l'IFEAP s'appuie sur son expérience de plus de 30 ans de formation des personnels d'éducation pour dispenser la formation amenant à la certification du CQP Educateur de Vie Scolaire (EVS).

*sous l'égide de la CPN EFP EEP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour les Etablissements d'Enseignement Privés)

PRÉ-REQUIS :

- CQP EVS : Le CQP est ouvert aux personnels de vie scolaire de tous les établissements privés en poste.

Certificateur : CEPNL & CPNEEP Formation | Certification de Niveau 4
Numéro RNCP CQP EVS : 41456 | Date d'enregistrement 27/10/2025

MODALITÉS DE LA FORMATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

CQP EVS :

- 4 unités de formation (UF) préparant la validation de 4 blocs de compétences
- 178,5 heures de formation pour le parcours entier
- Un accompagnement adapté au rythme de chacun
- Des unités de formation indépendantes permettant l'acquisition de compétences par bloc
- Un dispositif hybride : chaque unité de formation présente des temps de formation en présentiel et en distanciel

Les référentiels de certification et de formation sont accessibles sur simple demande

ACCÈS À LA FORMATION

La formation tient compte de l'expérience professionnelle de chacun. Un positionnement est réalisé pour chaque candidat afin d'adapter le parcours de formation aux besoins identifiés.

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 30€TTC/heure

Frais d'évaluation : 300€TTC/évaluation/stagiaire

AKTO, en accord avec l'Interbranche des établissements d'enseignement privés, assure le financement du CQP.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller AKTO pour étudier les possibilités de financement.

Le CQP est également éligible au CPF.

Vous pouvez consulter le site «moncompteformation» pour mobiliser vos droits à la formation :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Un accompagnement formatif sur la base d'un forfait de 10h (650€) vous est proposé en session complémentaire en cas de non acquisition des compétences lors du jury métier d'un ou plusieurs blocs

COMMENT S'INSCRIRE ?

La pré-inscription en formation s'effectue sur le site de l'IFEAP : **www.ifeap.fr**

ATTENTION : Votre inscription doit être complète au moins 4 semaines avant le début de la formation. Cette dernière ne sera validé qu'après réception de tous les documents

ÉVALUATION

- CQP EVS : 4 blocs de compétences
- Possibilité de valider chaque bloc indépendamment (chaque bloc validé est acquis définitivement)
- Obtention de la certification CQP par capitalisation de l'ensemble des blocs (éventuellement sur plusieurs années)
- Évaluation à l'IFEAP et en situation professionnelle

Eligible au CPF et accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Formations potentiellement réalisable suite au CQP EVS :

- Les blocs CQP Coordinateur de Vie Scolaire

CHOIX PÉDAGOGIQUES

- Articuler situations professionnelles de terrain et approches théoriques
- Favoriser le réinvestissement de la formation par la montée en compétences en poste, avant l'évaluation
- Faciliter le partage d'expériences, les mises en situation et les analyses de pratique
- Encourager l'implication personnelle
- Favoriser le lien avec le projet de l'établissement
- Collaborer et partager des outils via un espace numérique de travail, support de la formation à distance et du suivi personnalisé

PUBLIC VISÉ

Personnel de vie scolaire visant le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Éducateur de Vie Scolaire (EVS)

CHIFFRES (PÉRIODE 2021-2024)

95,39%

C'est le taux de satisfaction* des stagiaires

*à chaud

356

Inscriptions

% DE BLOCS VALIDÉS DE 2020 À 2023

- 96,60% pour le bloc 1
- 96% pour le bloc 2
- 90,20% pour le bloc 3
- 93% pour le bloc 4

CONTACT IFEAP



Renseignements pédagogiques
auprès d'Olivier **DUQUESNE** :

02 41 25 33 67 |
olivier.duquesne@ifeap.cneap.fr

Renseignements administratifs
auprès de Stella **BESNARD** :

02 41 25 33 66 |
stella.besnard@ifeap.cneap.fr



Référente handicap : **Valérie BENTI** | valerie.benti@ifeap.cneap.fr

PARCOURS DE FORMATION | CQP CVS

**PARTICIPER AUX
ACTIVITÉS DE LA VIE
SCOLAIRE AU SEIN D'UN
ÉTABLISSEMENT**

56 heures
42 heures en présentiel
14 heures en distanciel

**CERTIFICATION
NIVEAU 5**

178,5 heures pour le
parcours
complet

Un stage de 35h lié aux
UF 1 & 2 est à réaliser
dans un établissement
différent de celui
d'exercice.

**ACCOMPAGNER DES
ACTIONS DE
PRÉVENTION DU
HARCÈLEMENT ET DES
DISCRIMINATIONS EN
MILIEU SCOLAIRE**

35 heures
28 heures en présentiel
7 heures en distanciel

UF4

CQP EVS
LES UNITÉS
DE FORMATION
(UF)

UF2

**ACCOMPAGNER LES
ÉLÈVES DANS LEUR
VIE SCOLAIRE**

52,5 heures
45,5 heures en présentiel
7 heures en distanciel

UF3

**PROPOSER ET ANIMER
DES PROJETS À
DESTINATION D'ÉLÈVES**

35 heures
28 heures en présentiel
7 heures en distanciel

**% DE BLOCS VALIDÉS
DE 2021 À 2024**

- 96,60% pour le bloc 1
- 96% pour le bloc 2
- 90,20% pour le bloc 3
- 93% pour le bloc 4

**82% EST LE TAUX DE
PRÉSENTATION AUX BLOCS**

LIEUX DE FORMATION :
Angers et Paris

ILS PARLENT DE NOUS (MIEUX QUE NOUS)

« La formation permet de mieux gérer des situations variées (angoisse, gestion du non verbal, connaissance des jeunes, etc.) ainsi que d'appliquer les protocoles adaptés à chaque contexte. Les échanges avec des collègues d'autres établissements sont également très enrichissants : ils permettent de confronter nos pratiques et d'apprendre les uns des autres. Nous avons aussi la possibilité de réaliser un stage dans un autre établissement : c'est une véritable opportunité pour sortir de sa zone de confort et découvrir d'autres façons de faire. »

Clémence